

POUR LES ENFANTS

Une journée festive pour les petits et les grands, le mercredi 23 mai

3ÈME ÉDITION DES RENCONTRES DES VILLES AMIES DES ENFANTS

• UNE GRANDE JOURNÉE DE RENCONTRE

Une journée festive et éducative est programmée le 23 mai prochain avec les élus, les enfants et les animateurs des 5 autres villes du Nord qui, à l'instar de Templemars, ont reçu le label « Ville Amie des Enfants » décerné par l'UNICEF. Il s'agit des villes de Hellemmes, Lambres les Douai, Lille, Linselles et Mouvaux. Trois autres villes devraient prochainement nous rejoindre.

Après Linselles en 2010 et Lambres les Douai en 2011, c'est au tour de Templemars d'organiser cette journée au cours de laquelle nous aurons le plaisir de faire découvrir notre ville aux enfants des autres communes. De grands jeux seront organisés ainsi que des échanges sur le thème de l'environnement et du développement durable.

• POUR AIDER LES ENFANTS TEMPLEMARIOIS À MANIFESTER LEUR SOLIDARITÉ

Un des ateliers prévus concerne l'organisation de collectes diverses (voir le détail ci-après).

La participation de tous est la bienvenue et nous vous demandons dès à présent de venir déposer chez les commerçants et aux différents points de collecte : bouchons de liège, bouchons en plastique, vêtements, paires de lunettes, denrées alimentaires non périssables, livres, piles usagées... Toutes ces collectes seront ensuite remises aux différentes associations caritatives et humanitaires partenaires (Banque Alimentaire, Croix-Rouge, Secours Populaire etc.)



• GRAND DÉFILÉ ET BAPTÊME DE LIN'YAN

Dès à présent nous invitons tous les Templemarois à venir applaudir et/ou rejoindre le grand défilé dans les rues de la commune, défilé qui sera suivi du baptême républicain de notre enfant-géante Lin'Yan.

Les enfants des écoles, les enfants des ateliers du midi et les enfants du Conseil Municipal des Enfants comptent sur vous.



Aidez les enfants du Conseil Municipal des Enfants et déposez dès à présent vos collectes dans les 7 points suivants (jusqu'au 22 mai):

- | | |
|---|--|
| <p>▶ Boulangerie : bouchons de liège</p> <p>▶ Médiathèque : livres</p> <p>▶ Pharmacie : paires de lunettes</p> <p>▶ Carrefour-city : denrées alimentaires non périssables (du 9 au 22 mai 2012)</p> | <p>▶ Fleuriste : piles usagées</p> <p>▶ Point-jeunes : vêtements</p> <p>▶ Service enfance : bouchons en plastique</p> |
|---|--|

